



247, Rue Saint Jacques
75005 Paris
Tél. : +(33) 1 56 81 10 25



**Groupe de recherche international
"Savoirs artistiques et traités d'art".**

Colloque international

L'architecture face au marché

organisé par
la Société française des architectes
en partenariat avec
le CNRS (GDRI « Savoirs artistiques et traités d'art »)

ce colloque aura lieu
dans les locaux de la Société française des architectes
247, rue St Jacques, 75005 Paris
(entrée libre et gratuite)

vendredi 12 et samedi 13 mai 2017

L'architecture face au marché

L'architecture n'échappe pas aux effets de la mondialisation. Par ce titre, il s'agit d'interroger en premier lieu le rapport que la discipline architecturale et la pratique entretiennent avec les puissances économiques et, à travers celles-ci, avec les instances politiques. Quel rôle le marketing joue-t-il désormais ? Sur quoi se construit aujourd'hui la valeur d'une agence d'architecture ? S'agit-il d'une marque de commerce ? Les mutations techniques et sociales à l'œuvre conduisent à se demander comment les compétences de l'architecte vont vieillir, et comment le droit d'auteur va évoluer à l'ère du numérique. Le développement durable lui-même peut-il échapper aux logiques marchandes ?

L'histoire des concours est riche d'enseignements sur le rapport que la société, à travers la commande publique, a entretenu avec les grands projets. En 1971, le concours du Centre Pompidou, international, ouvert et anonyme, était gagné par deux jeunes inconnus. En 2012, le nouveau palais de justice de Paris est attribué en partenariat public-privé au groupe Bouygues, qui s'était assuré pour l'occasion les services de l'un des deux inconnus de 1971, à la tête désormais de la plus grosse agence de France : en quarante ans la place de l'architecture s'est vue considérablement réduite.

En France, la loi de 1977 définissant la création architecturale comme étant d'intérêt public est toujours en vigueur, mais on peut se demander si elle est encore au cœur des préoccupations des maîtres d'ouvrage. S'agit-il encore pour eux d'« entreprendre un projet », ou est-il désormais question d'« acheter un produit », fût-il un équipement ? Quels critères président aux choix des projets dans les concours ? Par ailleurs, le goût des élus, la décision régaliennne, les « jurys » aux motivations complexes, la *doxa* architecturale exercent – de manière concentrée ou diffuse, manifeste ou implicite – un pouvoir qui façonne nos villes.

Tout « marché » implique un échange ; de quel échange de valeurs l'architecture est-elle le théâtre ? Comment l'échange peut-il être porteur d'une attente politique ?

Ces questions, et bien d'autres encore, occuperont la tribune de la Société française des architectes.

VENDREDI 12 MAI

Matin

10h00

Robert Carvais
Les réseaux de la confiance

10h45

Jean Mas
Place Forte

11h30

Dany Cohen et Alain Trannoy
Architectes et marché : le défi de la place dans la chaîne de valeur

12h00

Christian de Portzamparc
Titre à venir

12h30

Séance de questions et débat

13h00

Pause déjeuner

Après-midi

14h30

Marie-Pierre Duhamel Muller
La table à dessin comme proposition indécente

15h15

Philippe Potié
L'architecte et le banquier

16h00

Pierre Caye
Bigness = Business

16h45

Loïse Lenne
Tours de bureaux en Europe : des bâtiments attractifs ?

17h30

Jean Taricat
Tous propriétaires : une utopie libérale

18h15

Séance de questions et débat

SAMEDI 13 MAI

Matin

10h00

Olivier Dufau
De la DAO au BIM

10h45

Adam Greenfield
La vie quotidienne au diapason des technologies radicales

11h30

Antoine Picon
Révolution numérique, paternité et propriété intellectuelle

12h15

Séance de questions et débat

13h00

Pause déjeuner

Après-midi

14h30

Vladimir Vasak
La canopée des Halles, gabegie ou solution ?

15h15

Patrick Bouchain
Permis de faire

16h00

Catherine Jacquot
Vers un nouveau modèle de production de la ville

16h45

Olivier Namias
Une architecture « socialement engagée » au service du marché

17h30

Séance de questions et débat

Des modifications pourraient survenir après la rédaction du présent programme, nous vous invitons à consulter la mise à jour sur notre site internet : www.sfarchi.org

VENDREDI 12 MAI

10h00

Robert Carvais

DR CNRS, Centre de théorie et analyse du droit,
Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Les réseaux de la confiance Les contradictions du marché de l'architecture à l'époque moderne

En France, aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'architecte se construit une nouvelle identité sur le double fondement vitruvien de la *ratiocinatio* et de la *fabrica*, tout en subissant une concurrence solidement installée depuis cinq siècles auprès des gens de métiers, et précisément des entrepreneurs maçons. L'échange qui s'effectue entre l'architecte et son client s'exerce sur la base d'une « économie de la qualité » (au sens défendu par le sociologue Lucien Karpik) plutôt que sur celle, classique, fondée sur la valeur du produit. D'autant que la qualité de la construction demeure incertaine tant que l'édifice n'est pas achevé, ni n'a vécu un tant soit peu dans le temps. Le marché de l'architecture s'est forgé ainsi quelque peu autour de la part d'incertitude sur la qualité de l'édifice une fois achevé. Pourtant, paradoxalement, la construction de l'édifice se quantifie en termes de coûts de production sur la base du prix unitaire des matériaux (mesurés à la toise) ou du travail (mesuré ou à la journée). On peut même parler à propos de l'architecture classique d'« économie de la modération » (recherche du moindre coût). La consubstantialité des concepts d'architecture et d'économie, étymologiquement parlant, permet d'envisager l'architecte comme le gestionnaire de la conception et de la réalisation d'un bâtiment « en bon père de famille », devant éviter toute dépense inutile. Comment concilier cette contradiction entre l'incertitude et l'évaluation du coût ? La représentation d'une économie de la qualité induit un marché particulier de l'architecture sur lequel il s'agit de s'interroger, par le biais de deux axes : le réseau et la confiance.

10h45

Jean Mas

Architecte, enseignant ENSA Paris Val-de-Seine

Place Forte

Face à la prolifération du *junkspace* et au déclin de la commande publique, l'industrie militaire d'autrefois peut nous venir en aide pour redéfinir le projet architectural et urbain. Le XVII^e siècle a vu naître un type de citadelles construit par Vauban, à travers lesquelles s'est inventé non seulement un objet de défense inexpugnable, mais aussi une idée moderne du territoire, sous la forme d'un réseau maillé de *places fortes*. Celles-ci assument une responsabilité au-delà d'elles-mêmes, en s'ouvrant largement sur un territoire de proximité qu'elles administrent, pacifient et enrichissent.

Aujourd'hui, défendre le « territoire de l'architecture » face au marché conduit à privilégier non l'image d'une forteresse repliée sur elle-même, mais bien celle de place forte à la Vauban. Car cette image évoque le choix que tout architecte est amené à faire : celui de l'objet de marketing architectural autocentré dans un marché du spectacle, ou celui d'un projet d'édifice ouvert aux autres, instaurateur et garant d'un espace public entendu comme un bien commun et une valeur inaliénable.

11h30

Dany Cohen et Alain Trannoy

EHESS / ENS

Architectes et marché : le défi de la place dans la chaîne de valeur

Les architectes n'échappent pas à certains défis communs aux professions libérales, voire à toutes les professions intellectuelles, et en particulier à celui de leur place dans la « chaîne de valeur » qui va de la sphère de la production à celle de l'utilisateur. L'architecte peut créer une valeur d'usage importante et voir lui échapper la valeur d'échange qui ira à d'autres. Nous déclinons cette question en effleurant successivement les quatre questions de la place spécifique de l'architecte dans la société et du degré de monopole qu'on lui confère, de l'intégration verticale entre conception et réalisation, de la starisation et de la mondialisation et enfin de l'industrialisation du métier, au moins dans sa phase de conception, à travers la création de plateformes.

12h00

Christian de Portzamparc

Architecte et urbaniste

Titre à venir

12h30

Séance de questions et débat

13h00

Pause déjeuner

14h30

Marie-Pierre Duhamel Muller

Directrice artistique de « Cinéma du réel », productrice,
critique de cinéma et enseignante

La Table à dessin comme proposition indécente

« *If you don't want to make an action movie or a legal thriller, your protagonist is an architect, end of story.* » (Daniel O'Brien, blogueur de cinéma, 2012)

S'il y a un marché avec lequel l'architecte de cinéma semble n'avoir aucun problème, c'est bien celui du sexe. Entendons-nous : homme-architecte, fille-séduite.

La profession, dans le cinéma américain, et ce depuis un bon demi-siècle, semble être celle qui garantit non seulement le respect de l'entourage, mais aussi et surtout, l'attention féminine. Du magnifique *The Fountainhead* de King Vidor (qui résisterait à la version Gary Cooper d'une figure à la Frank Lloyd Wright ?) au bouillant Wesley Snipes de Spike Lee (*Jungle Fever*, dit aussi « prends-moi sur la table à dessin »), en passant par Paul Newman (*La Tour infernale*) ou Woody Harrelson citant Louis Kahn, (*Indecent Proposal*), l'architecte - de sexe masculin et strictement hétéro - est une figure de l'intellectuel idéalement « sexy », bien plus que l'écrivain, le journaliste, le peintre ou le professeur. Créatif et passionné, mais sans la triste mine du pauvre poète, même s'il est « incompris » (il l'est rarement, vu le nombre de commandes qu'il a) et surtout lié au business, à la circulation de l'argent, au marché... bref à la « réalité », version *American success story*. C'est ce qui rend l'architecte de cinéma séduisant : il n'est pas de bon business sans marché des femmes.

Devrons-nous donc voir dans la table à dessin (inévitabile accessoire du décor) un lit, et dans le plan (sinon le *blueprint*) largement étalé pour de fumeuses lectures, les draps du lit, et dans l'équerre et la maquette fièrement exposées les signes d'une conquérante virilité ?

On fera ici compliment aux architectes de leur réussite sur un des rares marchés qui semblent ne pas les dépasser, du moins dans le cinéma dominant, et on conclura sur le très européen destin d'un architecte coincé entre la contrainte de la commande et sa personnelle impuissance.

Le marché ne marche plus ?

15h15

Philippe Potié

Architecte DPLG, docteur en histoire de l'art et des civilisations (EHESS),
professeur à l'ENSA Versailles

L'architecte et le banquier

L'architecte est apparu à Florence au XVe siècle, dans la ville du capitaliste naissant que domine la banque des Médicis. Quelle est la nature du lien qui se constitue alors entre l'architecture et la puissance de l'argent ?

On abordera cette question en faisant l'hypothèse qu'à la fragmentation temporelle produite par l'accélération propre à la dynamique capitaliste, l'architecture répond par l'unité d'un temps fictionnel. À l'inquiétant morcellement du temps, que décrit notamment Hartmut Rosa dans *Aliénation et accélération*, l'architecture offrirait la recomposition imaginaire indispensable au déploiement du « projet ».

Aux malaises de la civilisation, à la mélancolie, au *spleen*, à la dépression, que Rosa perçoit comme la conséquence des ruptures de rythme du capitalisme, l'architecture répondrait en dessinant le cadre stable d'une unité de temps archaïque. Culturaliste ou naturaliste, la scène primitive instaurerait un temps psychique unifié et cohérent, stable et inaliénable. Antiquité et Modernité, Renaissance ou Postmodernité désigneraient l'opération temporelle par laquelle se restaure, en dépit de la « machine à fragmentation » du capitalisme, une unité à travers le théâtre de l'architecture.

16h00

Pierre Caye

Philosophe, directeur de recherche au CNRS

Bigness = Business

La dissolution de plus en plus active de l'architecture dans le dispositif constructif a trouvé sa théorie dans la notion de *Bigness* formulée par l'architecte néerlandais Rem Koolhaas. Cette théorie veut signifier la fin de l'architecture comme Hegel annonçait la fin de l'histoire : elle annonce la fin du projet, la fin de l'architecture en tant qu'art, sa soumission aux principes de la narration cinématographique, mais aussi son indifférence au contexte et par là même son amoralité foncière. Cinq points fondamentaux donc qui forment comme autant de dogmes nouveaux, expressément revendiqués par cette théorie. Nous montrerons que ce genre de théorie s'inscrit en réalité au cœur d'un dispositif pratico-discursif plus complexe qui vise non seulement à soumettre l'architecture aux lois de la marchandisation générale de la société, mais mieux encore à lui donner une "figure" destinée à glorifier cette soumission.

16h45

Loïse Lenne

Architecte, docteure en architecture,
laboratoire ACS, ENSA Paris-Malaquais

Tours de bureaux en Europe : des bâtiments attractifs ?

Icônes de l'architecture capitaliste, les tours de bureaux sont des objets médiatiques. Au-delà d'une supposée volonté de fabriquer la ville dense, de multiplier les étages pour « faire payer le sol », pour reprendre la formule de l'architecte Cass Gilbert, ou de rassembler sous un même toit de multiples compétences, une des raisons de leur multiplication dans les villes européennes réside dans ce caractère visible, tant sur le plan matériel que de la communication.

Suivant un phénomène qui touche une large part de l'architecture contemporaine, les tours se doivent aujourd'hui de répondre au système médiatique et, pour cela, d'être « attractives » quand, comme en a fait l'hypothèse dès 1991 le professeur en urbanisme James Mayo, la modernité demandait des bâtiments « efficaces ». La rentabilisation du sol ne se mesure pas seulement en mètres carrés bâtis, mais aussi en image et en particulier en façade. Cette injonction à l'attractivité, dont le sens pour l'architecture doit être analysé, a des conséquences sur la production des tours jusque dans les quartiers d'affaires, où leur nombre aurait pourtant pu pousser à leur banalisation. L'évolution de l'apparence des tours ces dernières décennies est représentative de ce phénomène, ce que des cas européens permettront de mieux saisir.

17h30

Jean Taricat

Sociologue, enseignant à l'ENSAVT Marne-la-Vallée, écrivain

Tous propriétaires : une utopie libérale

Une carte de la France périurbaine montre qu'elle couvre aujourd'hui plus de la moitié du territoire et qu'elle encercle la campagne. Il y a 50 ans, avec les Villes Nouvelles, Paul Delouvrier inaugurait le long combat de la densité bâtie contre la dispersion et pourtant la ville ne cessa de s'étaler. En fait, une puissante utopie politique l'encourageait : la « démocratie des propriétaires ». A la fin du 17^e siècle John Locke, père du libéralisme, défendait une société de petits paysans où le bon citoyen serait un citoyen-propriétaire. Un siècle et demi plus tard à l'ère de l'industrialisation ses héritiers conçurent que le citoyen salarié « libre », « autonome » et « responsable », adviendrait par la propriété de son habitation. Par son patrimoine il s'émanciperait de la tutelle de l'Etat, par sa souveraineté sur une maison et un jardin il s'émanciperait du travail aliéné. Depuis 50 ans tous les gouvernements ont aidé cette puissante doctrine du sujet libéré, qui a pour coeur l'accès au patrimoine et la maison individuelle, à conquérir les foyers modestes, jusqu'à atteindre aujourd'hui 65% de citoyens-propriétaires.

Un à un ils ont acquis des terrains agricoles bon marché, accessibles en automobile, pour bâtir ce rêve collectif, cause d'une dispersion urbaine qui n'est pas le résultat d'un laisser-aller, mais celui d'un projet politique clé de la « révolution conservatrice ».

18h15

Séance de questions et débat

SAMEDI 13 MAI

10h00

Olivier Dufau
Architecte

De la DAO au BIM : histoire du suicide ludique du métier d'architecte

*« Ceux qui conçoivent ne saisissent pas les données,
ceux qui saisissent les données ne conçoivent pas. »*
Phrase affichée sur le mur d'une agence d'architectes
new-yorkaise vers 1995. (Citée de mémoire)

*« Si l'Architecture a eu un début,
elle pourrait donc avoir une fin. »*
Bernard Huet, 1975

Les habitants de nos banlieues modernes sont les premiers à constater qu'il n'y a plus d'architecture, et que l'architecte n'est plus que le bouc-émissaire de cet échec.

Premier constat : le marché architectural a été bouleversé en un siècle. Observons l'évolution du client pendant les cent dernières années, du bourgeois près de ses sous au bureaucrate près de ses normes.

Second constat : pour être compris il faut s'accorder sur le vocabulaire. Je donnerai mes définitions historiques de l'activité d'architecte autour des termes de discipline, de métier et de commande, avant de décrire leur disparition progressive depuis cent cinquante ans.

Troisième constat : la DAO (1987), son évolution jusqu'au BIM (2005) assaisonné au Photoshop et ses conséquences sur le métier d'architecte, surtout en France. Le jeunisme des enseignants couplé au ludisme des étudiants s'unit dans cette opération de déqualification-déclassement puis de destruction sans douleur des connaissances de base. En publiant *Dessin d'architecture et infographie*, Daniel Estevez annonçait dès 2001 la ruine de l'enseignement de l'architecture en

France. L'émiettement en plusieurs nouveaux métiers dégradés (ubérisables) se fait au détriment du métier historique des architectes devenus les sous-traitants soumis à des forces économiques abstraites (la valeur d'échange) représentées par des donneurs d'ordre incultes et beaucoup plus puissants – les majors du bâtiment et les fabricants de matériaux et de matériels – soutenus par l'État via l'appareil normatif.

Quatrième constat : l'enseignement est conquis par la démagogie, selon les souhaits implicites de la bureaucratie. L'enseignement du métier (formation initiale et continue) est pratiquement anéanti depuis trente ans en France. Il ne forme plus qu'à des qualifications précaires et vite obsolètes. L'aptitude à enseigner le projet s'est lentement épuisée au profit du culte de l'image et du mémoire chargé de galimatias justifiant cette image. A travers les enseignants, les étudiants sont préparés par le ministère de la Culture à jouer leurs rôles dans cette nouvelle société bureaucratique. Tout ceci se passe dans l'indifférence complice des organisations professionnelles. Dont acte !

10h45

Adam Greenfield

Urbaniste, écrivain

La vie quotidienne au diapason des technologies radicales

L'objectif de mon intervention sera d'examiner quelques-unes des façons dont les nouvelles techniques telles que la réalité augmentée, les objets connectés, la fabrication numérique, la crypto-monnaie, la « blockchain », l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle vont conditionner l'expérience quotidienne dans les toutes prochaines années. J'interrogerai les fondements idéologiques et les répercussions environnementales, sociales et économiques de chacune de ces technologies.

J'examinerai en particulier la façon dont ces technologies discrètes sont réunies en ensembles intentionnels : comment elles sont mises en œuvre, par qui et à quelles fins. Je terminerai en posant la question des possibles marges de manœuvre tactiques afin de nous réapproprier une partie de ces espaces.

11h30

Antoine Picon

Architecte DPLG, ingénieur général des Ponts et Chaussées, enseignant à la Harvard Graduate School of Design, chercheur à l'ENPC

Révolution numérique, paternité et propriété intellectuelle

Entamée il y a une vingtaine d'années, la révolution numérique n'a pas fait que transformer la pratique du projet. Elle a entraîné une série d'évolutions des structures de la profession d'architecte. La taille des agences a considérablement augmenté dans certains pays, en même temps que se multipliaient les intervenants et les collaborations au sein d'un processus de projet de plus en plus fortement déterminé par les logiciels disponibles et la mise en circulation de modèles numériques. Dans ce contexte, on assiste à une montée en puissance des questions de propriété intellectuelle sur lesquelles on s'interrogera.

12h15

Séance de questions et débat

13h00

Pause déjeuner

14h30

Vladimir Vasak

Grand reporter – ARTE TV

La Canopée des Halles, gabegie ou solution ?

Et si la fameuse Canopée, inaugurée au printemps 2016 n'était qu'un cache-misère pour masquer une série d'échecs en matière d'urbanisme, depuis la destruction des pavillons de Baltard en 1971 ?

Et si le terme même de Canopée, référence à la cime des forêts, n'était qu'une couverture pseudo écologique pour donner un vernis vert à une opération qui donnerait mauvaise conscience à ses concepteurs ?

Et si au contraire la Canopée, conçue par les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti, était une réponse courageuse à un débat vieux de près de 50 ans qui n'avait jamais permis jusqu'à maintenant d'aboutir à un projet qui fasse vivre ce cœur du Grand Paris ?

J'aborderai toutes les questions posées par cette réalisation : son ambition, son coût, ses défauts, ses qualités... Tout le monde a un avis sur la Canopée : les architectes, les journalistes, les élus, les citoyens : le débat tentera donc d'être à la hauteur des passions que suscitent toujours les aménagements de Paris.

15h15

Patrick Bouchain

Architecte, scénographe, maître d'œuvre

Permis de faire

La défiance envers les institutions, les doutes, le désengagement, les peurs et le repli : voilà ce qui caractérise la crise que nous traversons. Il n'y a que l'acte pour en sortir, pour passer du rejet au projet et recomposer ce monde commun. Faire, c'est apprendre à faire, et inversement. C'est aussi faire école des situations qui définissent le réel. C'est par une forme de « petite appropriation », selon l'expression de Jean-Loup Gourdon, que l'on peut restaurer un réengagement collectif dans le monde. En lieu et place des « partenariats public-privé » il est temps d'instaurer des « partenariats publics populaires » déléguant à la société civile des missions d'intérêt commun et faire de la confiance un outil.

Le chantier qui nous attend implique également de redessiner le périmètre de ce que l'on entend par « la culture » : la cuisine, le jardinage ou le ménage ne sont-elles pas des pratiques culturelles au même titre que la danse ou l'architecture ?

Loin des paquebots institutionnels, une armée de chaloupes se dirige vers le monde qui vient. Ce monde qui vient, je l'observerai à travers douze lieux existants, douze lieux de travail qui libèrent de manière implicite le potentiel que recèlent les usages quotidiens.

16h00

Catherine Jacquot

Architecte DPLG, urbaniste,
Présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Vers un nouveau modèle de production de la ville

Nous sommes entrés dans un nouveau modèle de production de la ville. Nous pouvons même parler de privatisation de la production urbaine : vente de biens et de services publics aux investisseurs les plus offrants, création du statut de métropoles pour accroître leur attractivité et assurer leur développement en attirant des capitaux privés.

Cette privatisation a des conséquences sur la forme de la ville, ses espaces publics, son habitat : Macro lots, ventes de propriétés foncières publiques à l'encan, *smart city*, *gated communities*, etc.

Elle a aussi des conséquences sur les acteurs de sa production que sont les élus, les aménageurs, les maîtres d'ouvrage, les architectes, les urbanistes, les constructeurs... Le maître d'ouvrage public devient un acheteur qui sécurise coûts et délais par des contrats globaux où entreprise et architecte travaillent ensemble dès l'amont du projet.

Cette coproduction public-privé de la ville est un fait croissant ; il faut donc se poser les bonnes questions, c'est-à-dire : comment mettre en place une gouvernance, fixer un cadre pour fabriquer une ville durable et responsable, favoriser la confiance et le dialogue entre tous les acteurs et encourager la recherche et l'innovation.

16h45

Olivier Namias

Architecte, journaliste d'architecture

Une architecture « socialement engagée » au service du marché

Ces dix dernières années ont vu l'apparition d'une nouvelle scène architecturale, rassemblant des acteurs dispersés aux quatre coins du globe autour d'une vision alternative de l'architecture, se voulant plus proche de l'utilisateur, ancrée dans les contextes locaux, les savoirs-faire traditionnels, cherchant à se libérer des logiques économiques et des flux financiers irriguant la construction et la rente foncière. Définie comme « architecture socialement engagée », elle paraît contester par ses modalités les valeurs du marché mondialisé. S'y oppose-t-elle vraiment ? Les prises de position d'Alejandro Aravena, lauréat 2016 du prix Pritzker et commissaire de la 15^e biennale d'architecture, qui s'est imposé comme leader et théoricien de ce mouvement informel, tout comme l'examen de ses réseaux et de ses soutiens dessinent plutôt une approche *market-friendly* de l'architecture, s'appuyant sur des expériences de logement social pour asseoir un projet de société néo-libéral. Assurément ambiguë et politique, cette « architecture socialement engagée » devrait permettre d'ouvrir le débat sur le rôle de l'architecte. La mise en œuvre de la paix sociale doit-elle lui incomber ? Son utilité dans la société tient-elle à ses compétences, ou, comme le suggère Aravena, à sa capacité à devenir un médiateur en construction et aménagement du territoire ? Derrière ces questions se profile la place que le marché entend réserver demain à l'architecte.

17h30

Séance de questions et débat



Colloque international L'architecture face au marché

organisé par
la Société Française des Architectes
en partenariat avec
le CNRS (GDRI «Savoirs artistiques et traités d'art»)

